

ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois..... 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 17 DÉCEMBRE

Les « Progressistes »

La qualification de « progressiste » dont, aujourd'hui, s'ornent certains députés, est d'invention toute récente. Le groupe « progressiste », après quelques mois d'incubation, a vu le jour, il y a quelques semaines seulement.

Naturellement, depuis la naissance de ce nouveau mot et du groupe dont il est l'étiquette, il n'y a de vrai que le « progressisme » !

Il ne manquait que ce nouveau mot-là pour rendre confiance au pays écorné des scandales incessants, aux contribuables qui voient la liste des impôts s'allonger de plus en plus, aux électeurs à qui les tripotouillages de scrutins dévoilés ces temps-ci donnent à comprendre qu'on a violé impudemment leur volonté et qu'il n'y a pas à la Chambre beaucoup de députés dont l'élection ne soit suspecte, du moment où leur candidature fut soutenue par l'administration.

De quoi pourront-ils se plaindre maintenant, les bons patriotes attristés par la démoralisation publique, les contribuables saignés à blanc et les électeurs convaincus qu'on s'est partout moqué d'eux ?... Le « progressisme » est né !

Un tel siège à la Chambre, quoique élu par la fraude ?... Pardonnez-lui, il est « progressiste » !

Ne sentez-vous donc pas tout ce qu'il y a d'espérances au fond de ce mot-là ? Scandales financiers, marchandages honteux, trafics de consciences, malhonnêtetés électorales, impôts de plus en plus lourds : consolez-vous... les « progressistes » vous auront bientôt fait oublier tout cela, grâce aux prodiges qu'ils se proposent d'accomplir !...

Qu'est-ce, en somme, que leur « progressisme » ? Qu'entendent-ils par là ?...

Simplement, le retour à cette politique dont nous sommes à même de contempler depuis quelque temps les négatifs bienfaits. Ce groupe « progressiste » tend à devenir le noyau d'une nouvelle concentration opportuno-radical, association d'éléments hétérogènes, maintenue — au prix de quels efforts ! — à l'aide de concessions, de complaisances et de lâchetés, au profit naturellement des plus hardis. Et les plus hardis n'ont-ils pas toujours été les plus avancés, les radicaux, dont l'aile gauche extrême est formée aujourd'hui par ceux qu'on nomme les « socialistes » ?

Dieu nous garde donc des « progressistes » !... L'expérience « progressiste » échouera, espérons-le pour la sécurité d'un pays ami du progrès sans doute, mais du progrès basé sur la raison et non pas demandé à la passion.

Et le progrès « progressiste » serait un progrès... dans le sens de la révolution.

Charles Durand.

La suppression des Octrois

Le projet de M. Paul Bernard

« Pour ma part, disait récemment, à un journaliste, M. Paul Bernard, conseiller municipal de XIII^e arrondissement de Paris, j'ai un

projet définitif que j'entends présenter. Bien souvent, on nous dit qu'il se peut que nous ayons raison sur le principe, qu'il est vrai que les taxes d'octrois touchent beaucoup plus les pauvres que les riches, mais on ajoute : « Par quoi les remplacerez-vous ? » — Par des impôts somptuaires, et, plus explicitement, par une taxe proportionnelle de consommation basée sur la superficie de l'habitation.

Je demande donc le remplacement de l'impôt municipal non par une taxe sur les loyers calculée sur la valeur locative, — proposition que l'on a déjà faite, — mais par une taxe proportionnelle basée sur la superficie de l'habitation.

Taxer les habitants selon la valeur locative, ce n'est pas tenir suffisamment compte de situations fort intéressantes. Un travailleur chargé de famille peut être obligé de louer un appartement plus cher qu'il ne le voudrait. La valeur locative n'est pas toujours le signe représentatif de la fortune.

Je crois plus juste de taxer d'après la superficie des appartements et des logements, en ne tenant pas compte ou en taxant à des sommes variables les locaux affectés au commerce et à l'industrie et ceux qui seraient occupés par les enfants de père de famille.

Le rôle des taxes du balayage et de l'impôt foncier servirait à établir les diverses catégories. Le taux du mètre superficiel serait plus ou moins élevé, selon l'étage habité ; par contre, la taxe serait d'autant plus forte que les locaux représenteraient le luxe, le superflu, la richesse.

Le produit d'une semblable taxe suffirait, et même au-delà, à remplacer les droits d'octroi. »

Un nouveau cas Mirman

UN CONSEILLER DE PRÉFECTURE SOUS LES DRAPEAUX

La loi militaire nouvelle nous réserve des surprises. Un conseiller de préfecture vient d'être appelé à la caserne pour accomplir deux années de service supplémentaire, et cela parce qu'il est entré dans l'administration préfectorale avant d'avoir accompli les trois années réglementaires.

M. Valère Ortoli était étudiant en droit à Paris voici trois ans. Il fit une année de service militaire en qualité d'aspirant au grade de docteur en droit et ne devait être incorporé pour les deux années supplémentaires que s'il n'obtenait point son diplôme à vingt-six ans.

Or, M. Valère Ortoli, d'origine corse, fut nommé à vingt-trois ans conseiller de préfecture à Montauban et, de là, conseiller de deuxième classe, à vingt-cinq ans, en Corse. Naturellement, le jeune administrateur avait oublié les prescriptions de la loi militaire et négligé ses études pour arriver au doctorat en droit. Mais le recrutement le guettait, et, ces jours-ci, ayant atteint l'âge de 26 ans, il recevait l'ordre de se rendre à la caserne.

Malgré les démarches faites, le ministre de la guerre resta inflexible, se retranchant obstinément derrière la loi. Le général Mercier refusa de laisser en Corse le conseiller de préfecture qui n'était point docteur en droit.

Que va faire le ministre de l'intérieur ?

Il paraîtrait qu'il a décidé que M. Valère Ortoli sera mis en congé régulier pour deux ans,

c'est-à-dire que le soldat Ortoli sera quand même conseiller de préfecture, mais touchera-t-il les appointements attachés à ses fonctions puisqu'il est en congé régulier ?

Les législateurs de la loi de juillet 89 n'avaient pas prévu sans doute ces bizarres complications.

DROITS DE L'ÉLECTEUR

En matière de fraude électorale

La chambre correctionnelle de la cour d'appel de Montpellier, présidée par M. Pailhé, a récemment rendu un intéressant arrêt sur le droit qui appartient au simple électeur, non candidat dans une élection, de poursuivre devant une juridiction répressive les infractions à la loi pénale, commises en matière électorale.

La cour de Montpellier a décidé que toute atteinte à la sincérité d'un vote et à la dignité du suffrage universel est de nature à léser tout électeur quelconque et à justifier, de sa part, une action en dommages-intérêts. Et faisant application de ce principe à la cause, elle a prononcé une condamnation en 200 francs de dommages et en quatre insertions au profit d'un simple électeur, qui, quoique n'étant pas candidat, avait poursuivi, devant le tribunal correctionnel et devant la cour, les membres d'un bureau électoral, qu'il accusait d'avoir indûment ajouté des bulletins dans l'urne.

Vainement les défenseurs ont soutenu que le poursuivant, non candidat, était sans intérêt au procès, partant sans qualité, et que d'ailleurs la liste de son choix, même en admettant l'addition des bulletins, n'en aurait pas moins été battue. La cour, conformément à un arrêt de cassation du 16 mars 1878, cassant un arrêt de Montpellier, a décidé que la demande était recevable et fondée, car il est impossible de méconnaître l'intérêt légitime et d'ordre public qu'a chaque électeur à ce que les opérations électorales auxquelles il participe soient faites avec régularité et sincérité.

INFORMATIONS

Conseil des ministres

Les ministres réunis à l'Élysée, sous la présidence de M. Casimir-Perier, ont pris connaissance d'une dépêche de Madagascar annonçant que Tamatave a été occupé presque sans coup férir, le 12, à 8 heures du matin. On s'y établit solidement.

Le ministre des finances a été autorisé à déposer lundi sur le bureau de la Chambre un projet de loi portant ouverture de deux douzièmes provisoires.

Récompense bien méritée

Par décret du Président de la République en date du 14 décembre 1894, M. le docteur Roux (Pierre-Paul-Emile), chef du service à l'institut Pasteur, a été promu au grade de commandeur dans l'ordre national de la Légion d'honneur. Officier du 31 décembre 1892. Services exceptionnels rendus à la science et à l'humanité.

La santé de M. Pasteur

Les médecins qui soignent M. Pasteur ont constaté une amélioration sensible dans l'état de santé de l'illustre savant.

Ils espèrent que si ce mieux continue, le malade pourra quitter la chambre dans quelques jours.

Le service téléphonique

Depuis quelques jours, la direction générale des Postes se voit dans la nécessité de refuser de consentir de nouveaux abonnements au téléphone. Cette situation est due à ce fait que la direction générale des Postes et Télégraphes se trouve aux prises avec des difficultés budgétaires qui sont un obstacle, non seulement au bon fonctionnement mais encore au développement du service téléphonique, en raison du nombre toujours croissant des abonnés.

Les quatre premiers millions votés par le Parlement à la reprise des réseaux téléphoniques sont, en effet, épuisés, et dans ces conditions l'administration se trouve dans l'impossibilité de multiplier les fils et les appareils, qui pour la plupart ont d'ailleurs besoin d'être renouvelés.

L'armée et les anarchistes

Le ministre de la guerre vient de faire signer un décret sur les compagnies de discipline qui permettra désormais d'envoyer en Afrique « tous les militaires dont la présence dans un corps constitue un danger permanent pour le maintien du bon ordre et de la discipline.

Cette disposition nouvelle vise la propagande anarchiste dans les régiments. Jusqu'ici, le règlement n'autorisait l'envoi d'un militaire parmi les « joyeux » que pour une série de faits bien déterminés, et certaines fautes ne constituant pas des délits justiciables des Conseils de guerre, ne pouvaient être qu'imparfaitement réprimées. Désormais le ministre de la guerre aura la faculté de prononcer directement l'envoi aux compagnies de discipline des soldats dont il s'agit.

Les chemins de fer économiques

Avant de quitter la Somme, M. Cohn, dont le nom a été souvent répété dans le procès des fraudes de Toulouse, voulut attacher son nom au département ; il fit voter, par le Conseil général, la construction de chemins de fer dits économiques dont l'insuffisance de recettes coûte de 7 à 800,000 francs par an aux contribuables.

Si les trains marchaient, encore, il n'y aurait que demi-mal ; mais il ne se passe pas de jour qu'on ne signale un convoi en panne ou un accident. Le comble vient d'arriver : la machine d'un train, entre Athis et Péronne, ayant manqué de vapeur, les voyageurs, par un raffinement d'ironie, se sont attelés et ont traîné les wagons ! Une machine de secours est venue à leur aide ; mais on n'en a pas moins mis deux heures pour franchir six kilomètres !

Le phylloxéra en Espagne

D'après ce que rapporte la Nature, le phylloxéra vient d'être signalé en Espagne dans une partie du district de Jerez de la Frontera.

La chambre de commerce de la province fait faire, par l'ingénieur agronome en chef, des recherches pour déterminer l'étendue exacte de la zone infestée et aviser aux mesures à prendre. Le gouvernement a voté un crédit de 500,000 pesetas pour combattre le fléau, mais le moyen qui sera employé n'est pas encore indiqué.

TIRAGES FINANCIERS

Obligations de la ville de Paris 1865

Le numéro 72,636 gagne 150,000 francs.
Le numéro 320,472 gagne 50,000 francs.
Les numéros 255,021 — 421,442 — 385,099 — 135,865 gagnent chacun 10,000 francs.

Tirage des bons de Panama

Le numéro 790,750 gagne 500,000 francs.
Le numéro 1,143,087 gagne 100,000 francs.
Les numéros 786,159 — 167,979 gagnent chacun 10,000 francs.

Bulletin Militaire

Le Conseil supérieur de la guerre et les commandants de corps d'armée ont sensiblement modifié le classement des colonels proposés pour généraux de brigade. En tête de liste figurent de jeunes chefs de corps, choisis principalement parmi les officiers brevetés. Le passage par l'École de guerre deviendra avant peu d'années la condition d'accès au généralat.

A Saint-Cyr

Hier dimanche, les saint-cyriens étaient dans l'allégresse. C'était, en effet, la première fois, depuis leur entrée à l'École, que les élèves de première année pouvaient montrer aux Parisiens leur coquet uniforme et leur nouvelle tenue.

Les jeunes soldats

Le ministre de la guerre demande aux commandants de corps d'armée de lui faire connaître, d'ici au 1^{er} février 1893, pour les différents corps de troupe, le nombre des jeunes soldats de la classe 1893 : 1^o qui auront été désignés pour le corps ; 2^o qui auront été refusés à la revue de départ ; 3^o qui auront été refusés depuis l'arrivée au régiment afin de procéder à une réforme des cas d'indisponibilité sur lesquels les conseils de révision statuent souverainement.

Le ministre recommande en outre d'augmenter le nombre des réservistes exercés dont on pourra disposer, et d'utiliser dans ce but les jeunes militaires qui seront conservés sous les drapeaux, en leur donnant une instruction qui permette, le cas échéant, de les employer dans certains services armés.

PAGES LITTÉRAIRES

VII

Le Désert

Les Marchands madianites

Pierre Loti continue, dans la *Nouvelle Revue*, l'étonnante publication de son voyage. Nous sommes encore dans le *Désert* et, comme au temps de la genèse, ce sont les marchands madianites qui passent.

Vers midi, dans un lieu où il y a quelques

broussailles, aperçu beaucoup de mon le et de chameaux, bien réels cette fois.

Ces inconnus viennent à nous ; de longues robes, pour la plupart roses ou bleues ; de jolies figures, plus blanches et plus pleines que celles des Bédouins ; dans le nombre, quelques barbes blondes. On s'aborde avec le cérémonial d'usage, en se touchant deux à deux du turban et en se donnant dans le vide le baiser de bienvenue.

Ce sont des marchands arabes, partis depuis sept jours de Gaza, où nous allons, et se rendant à l'oasis d'Akabah, que nous avons quittée. Ils passent ainsi chaque année, pour approvisionner de robes et de burnous les tribus du désert. — Rien n'est changé, ici, depuis l'époque des Madianites. — Nombreux et bien armés, ils ont des chameaux tout chargés de marchandises, et nous les rencontrons à point pour leur acheter des vêtements de rechange ; devant nous, ils déballetent des chemises bédouines à longues manches, des manteaux blancs et des manteaux noirs, à l'éclatant soleil de midi, sur les cailloux qui étincellent.

Puis, nos emplettes finies, nous nous quittons avec des vœux de bon voyage et nous continuons à cheminer en sens inverse, nous déformant peu à peu aux yeux les uns des autres ; bientôt leurs chameaux nous apparaissent dédoublés par le milieu et, eux-mêmes, tantôt allongés, tantôt raccourcis, nous semblent avoir chacun deux têtes ; comme, sur les jeux de cartes, les images des rois et des reines.

Et voici la sortie du désert :

Vendredi saint. Au chant des alouettes, nous nous éveillons parmi les herbages et les fleurs, dans l'immense plaine verte, sous un ciel tendu d'un voile gris perle dont les plis semblent pendre sur la terre et d'où bientôt tombe un peu de pluie.

Aujourd'hui même nous entrerons en Palestine, l'anniversaire du jour où y fut crucifié, il y a tantôt deux mille ans, ce Consolateur que les hommes n'expliqueront jamais... Et son souvenir suffit encore à donner un charme ineffablement doux à ce pays où il nous appelle...

De la pluie, de l'herbe, et de l'herbe mouillée, — nous avions si longtemps perdu l'habitude de ces choses !

Puis, voici que nous entendons des voix de femmes, — son depuis tant de jours oublié aussi : trois Bédouines, à califourchon sur des ânesses, traversent le camp, rieuses et non plus sauvages comme celles du vrai désert. Quand elles soulèvent, pour mieux nous voir, leurs voiles d'un bleu sombre saupoudrés de gouttes de pluie, on dirait des châsses ; leurs figures sont cachées sous des réseaux de corail et d'argent, à travers lesquels elles nous regardent

et qui descendent en pendeloques brillantes sur leurs gorges...

**

La Terre promise

En route par de vrais sentiers bordés de tulipes, d'anémones et d'asphodèles, au milieu des champs d'orge qui bientôt couvrent toutes les plaines de leurs magnifiques velours.

L'après midi, dans une fissure de ce pays plat, une rivière se présente à nous, claire et vive. Nous la passons à gué, — et, sur la rive nouvelle, nous sommes en Palestine !

Au gué, passaient avec nous des femmes fellahs, bergères voilées de bleu sombre, gracieuses et belles de forme, avec des amphores sur la tête ; et des moutons et des chèvres, et des vaches gonflées de lait, et des veaux par centaines. L'abondance à présent et la tranquillité pastorale ; après le désert, la Terre promise.

Cheminé longtemps encore dans les orges veloutées. Pas un arbre, pas même de broussailles ; rien qu'un infini d'herbages.

Nous sommes, le dimanche de Pâques, à Gaza, — dans cette Terre Sainte où campe l'Islam.

Cependant, voici une autre mosquée plus grande dont la porte gothique nous semble une porte de cathédrale, dont le seuil, où nous quittons nos habouches, est comme un seuil d'église. Au dedans, une grande nef, en forme de croix latine, avec colonnes de marbre gris, et, çà et là, sur les murailles, des croix encore, qui ont été grattées, il est vrai, mais qui persistent à se dessiner sous les épaisseurs de la chaux blanche. Une église, en effet, bâtie par ces Croisés de foi ardente qui venaient jadis se faire tuer en terre sainte. Quelle puissance ils avaient, ces hommes, et quels prodiges ils pouvaient accomplir ! Comme elle était belle, leur église, pour avoir été édifiée au milieu des guerres, dans un tel pays d'exil ! Comme elle est surprenante à rencontrer ici, toujours debout !...

Dans sa blancheur tranquille, éclairée par un reflet du grand soleil oriental qui resplendit à l'extérieur, tout à coup, quelque chose de chrétien se retrouve encore... Les Francs qui l'ont construite, il y a sept siècles, avaient déjà bien oublié pourtant le Jésus de l'Evangile par d'infantes légendes, — et maintenant, qui plus est, les sombres drapeaux verts de Mahomet occupent la nef dépouillée, à la place des images qu'avaient mises là ces Croisés naïfs ; mais c'est égal, quelque chose de presque insaisissable et d'infiniment doux, — avec, aujourd'hui, une vague impression de la fête du dimanche, de la fête de Pâques...

Demain matin, au jour levé, nous monterons vers Jérusalem.

(A suivre)

Pierre Loti.

REVUE HEBDOMADAIRE

16 Décembre 1894.

Nous avons eu une semaine agitée au point de vue des cours, car les affaires n'ont pas été très animées. C'est du reste un fait qui n'a rien de bien extraordinaire à cette époque de l'année. Sur nos rentes c'est la stagnation. Quand on veut pousser les cours on rencontre une certaine résistance. Il est peu vraisemblable que d'ici à la fin du mois, il y ait sur la cote des variations sensibles.

Le 3 0/0 est à 102.35.

Le Crédit Foncier se négocie à 916.25. On sait qu'il vient de procéder au tirage de 30 séries de 25,000 obligations communales 1879 à rembourser au pair. Les porteurs de titres faisant partie de ces séries recevront, s'ils le désirent, le montant de leurs titres au pair ou bien pourront conserver leurs titres, mais avec un intérêt annuel réduit à 13 fr.

Ceux qui opteront pour le remboursement au pair devront faire la demande avant le 25 décembre.

L'avantage est de conserver les titres avec la réduction de l'intérêt.

La Société Générale s'est avancée à 472.50. Son dernier bilan est très satisfaisant.

Le Comptoir national d'Escompte est très bien tenu. Il vient de prendre pied en Tunisie.

Le Crédit Lyonnais est à 800. Il nous paraît offrir encore une nouvelle marge à la hausse si l'on compare son taux de capitalisation à celui de la plupart des établissements de crédit.

Nos grands chemins sont assez bien tenus. Mais la spéculation profite du retard apporté dans la décision à rendre par le Conseil d'Etat.

L'action de la Compagnie d'exploitation des chemins Orientaux est demandée à 542.50.

Les obligations des Chemins économiques sont l'objet de demandes suivies.

Le Suez est toujours recherché. C'est une valeur unique au monde par son caractère international.

Les honneurs de la semaine ont été pour l'Italien qui s'est avancé à 87.35. On dit qu'on doit voir des cours plus élevés.

Bien qu'il y ait des mouvements assez accentués sur la rente Extérieure d'Espagne, ce fonds nous paraît être encore de la hausse.

Les fonds ottomans sont un peu plus calmes. Le 18 courant, comme nous l'avons annoncé, le Crédit Lyonnais et la Banque de Paris mettent en souscription un emprunt or de 35 millions de francs. Les obligations sont de 700 fr. et rapportent 21 fr. payables trimestriellement.

Le crédit de Danemark est de premier ordre. La dette publique qui n'est que de 288 millions a été contractée uniquement à la construction des chemins de fer.

En Banque, l'action de la Compagnie des Indes occidentales est à 508.75. Cette Compagnie est comme les Compagnies coloniales hollandaises dont les actions ont eu des plus-values considérables.

DE LAVIGERIE,
22, place Vendôme, Paris.

Bulletin Météorologique du 17 Décembre

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

Baromètre		Thermomètre.	
Hier soir, à 5 h.		au-dessus	9°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus	8°
Midi,	762 m/m	au-dessus	9°
Hausse,	» m/m		
Baisse,	» m/m		
Température minima de la nuit		au-dessus	7°

L'ALCYONE

Par Pierre Maël

Une confession lamentable, pleines de réticences poignantes et de larmes refoulées, qui avaient dû couler des paupières sur le papier. Ça et là on en voyait encore les traces, et, comme un miracle de rénovation inattendue, elles reprenaient la chaleur des pleurs de la mère morte sous les pleurs de la fille vivante.

Hira lisait, secouée par les sanglots, obligée parfois de s'interrompre, tant la douleur l'écrasait sous son oppression de fer.

Oh ! la douloureuse histoire que racontaient ces pages désolées ! — L'histoire d'une pauvre enfant trompée, et qui, même à l'heure où l'amour d'un honnête homme avait réhabilité sa jeunesse, n'avait pu perdre le souvenir de la flétrissure première.

La mère d'Hira se nommait Jeanne. Orpheline de père, elle avait, à l'âge de seize ans, accepté un emploi d'institutrice dans la famille

d'un négociant de Bordeaux, alors marié et père d'un petit garçon.

C'était cet enfant qui devait être un jour le faux Lucien Dubreuil.

L'incanduite du négociant était notoire. Beau de sa personne, très séduisant, il délaissait sa femme et son fils. Et un jour vint où, abandonnée de son mari, dont elle avait été obligée de se séparer, la pauvre femme mourut de chagrin de voir son fils manifester les mêmes instincts que son père.

M. Arnald devenait libre. Il se débarrassa de l'enfant en le plaçant dans une école préparatoire aux Arts-et-Métiers. — La jeunesse, la beauté de Jeanne lui parurent un objet de convoitise digne de ses talents de séducteur. Mais Jeanne était une honnête fille. Aux premières avances du Lovelace elle répondit comme peut répondre une femme qui, croyant aimer, ne veut rien sacrifier qu'à l'amour légitime.

C'était un séducteur tenace que ce Joachim Arnald. Il feignit un désespoir sans bornes, alléguant je ne sais quelles mauvaises raisons que l'ignorance de la jeune fille accueillit. Une fois le consentement obtenu, il emmena la mère et la fille en Angleterre. Un simulacre de mariage donna à leur union les apparences de la

légalité. Deux mois s'écoulèrent qui suffirent à la pauvre enfant pour s'assurer que son prétendu mari était le dernier des misérables, qu'elle-même s'était méprise sur la nature de ses propres sentiments, et qu'il n'y avait rien de commun entre sa candeur surprise et les vices de cet homme sans cœur.

Ils suffirent, en outre, ces deux mois, pour lui faire subir les plus cruelles douleurs qui puissent éteindre un cœur de femme. Elle eut à pleurer la mort de sa mère, et elle découvrit la nullité de son mariage.

Ce fut atroce.

Emportée par le désespoir, la jeune femme somma son indigne compagnon de réparer le mal qu'il avait commis, en lui donnant, avec son nom, le droit de relever la tête. Arnald se mit à rire impudemment, et, comme la malheureuse enfant renouvelait ses objurgations avec violence, il ne trouva rien de plus simple que de l'abandonner seule, avec une somme dérisoire, sur cette terre étrangère où il avait abusé de son inexpérience.

Alors Jeanne voulut mourir.

L'horrible tentation du suicide la prit. Elle avait repoussé avec horreur ce qu'elle était en droit de considérer comme le prix de sa honte.

Puisqu'elle ne pouvait fuir cette Angleterre qu'en faisant l'aveu de son déshonneur, puisqu'aucun recours ne s'offrirait à elle sur le sol natal, autant valait en finir tout de suite avec l'existence maudite que l'égoïsme social impose invariablement à toutes les filles perdues.

Sa résolution fut promptement prise.

Jeanne revêtit sa toilette la plus gaie. Rayonnante de beauté elle alla se jeter à genoux dans une petite église ouverte au culte catholique dans le quartier qu'elle habitait. Puis, malgré les reproches de la conscience, et cette inévitable peur de la mort qui accompagne tout être humain, elle se dirigea vers la Tamise.

Et là, après quelques minutes de cruelles incertitudes, tout à coup elle ferma les yeux, recommanda son âme au Dieu des miséricordes, et se laissa tomber dans les eaux du fleuve.

Un bras la retint, la ramena sur la berge, un bras d'homme fort et noble, qui la déposa évanouie, à bord d'un yacht alors à l'ancre sur ce point.

Et l'homme, en portant le précieux fardeau, dit à l'ami qui l'accompagnait :

— Cette fois, Jean, elle est à moi puisqu'elle n'est plus à personne.

Quand Jeanne recouvra l'usage de ses sens,

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Elections au Tribunal de Commerce

Canton de Saumur (Sud)

VOTANTS, 100.

Président : M. Mignon, 95 voix.

Juges : MM. Doguereau, 91 ; Boutault, 92.

Juges suppléants : MM. Mauriceau-Delaunay, 96 ; Ernoult, 93.

(On n'a pas voté dans le canton Nord-Est, le bureau n'ayant pu être constitué.)

Canton de Saumur (Nord-Ouest)

VOTANTS, 16.

Président : M. Mignon, 16 voix.

Juges : M. Doguereau, 16 ; M. Boutault, 16.

Juges suppléants : M. Mauriceau-Delaunay, 16 ; M. Ernoult, 18.

SAUMUR

Suicide par strangulation

Samedi soir, un sieur J..., âgé de 75 ans, employé retraité de l'octroi et qui habitait, rue de Poitiers, chez son fils, s'est pendu dans le cabinet d'aisances de la maison. On attribue ce suicide aux souffrances qu'endurait le malheureux J..., affecté depuis longtemps d'une grave maladie de la vessie.

Une bonne Occasion

Nous disions samedi, d'après un journal d'Angers, que le casernement de cette ville devenait insuffisant pour loger toutes les troupes. Un bataillon du 135^e de ligne va être obligé de quitter la caserne Eblé et les autres bâtiments militaires ne peuvent le recevoir.

Voilà une belle occasion pour la municipalité de Saumur de s'occuper de cette affaire et faire jouer à Paris toutes les influences pour offrir au ministre de la guerre le Château de Saumur, inoccupé et plus que suffisant pour loger un bataillon d'infanterie.

Il est inutile de montrer les avantages qui en résulteraient pour Saumur ; ils sont trop évidents. Nous indiquons simplement le fait à la municipalité : à elle de faire le nécessaire. La chose mérite qu'on s'en occupe.

La foire

C'était hier le dernier dimanche de la foire. Le public a été presque aussi nombreux sur le quai de Limoges que le dimanche précédent. Les forains ont donc fait d'assez bonnes recettes : ils emporteront de Saumur un meilleur souvenir qu'ils l'espéraient, eu égard au peu d'empressement des Saumurois à fréquenter la foire dans ses débuts.

Argent perdu

Hier soir, M. Proust, 42, quai de Limoges, a perdu, sur ce quai, une bourse de soie, avec

fermoir doré, contenant deux pièces de 20 fr. en or, une pièce de 10 fr., une pièce de 5 fr., et une certaine quantité de monnaie blanche.

Prière à la personne qui aura trouvé la bourse de la rapporter au bureau de police où a été déposée une récompense.

Visite de l'armement

La visite de l'armement des corps de troupe en 1894 a donné des résultats qui ont été portés à la connaissance des corps à la date du 22 novembre.

44 officiers d'armement et 6 sous-officiers faisant fonction d'officiers d'armement ont été signalés d'une manière particulière pour le zèle avec lequel ils ont rempli leurs fonctions.

Au nombre des officiers d'armement, nous remarquons :

Ecole d'application de cavalerie : M. Depasse.

Eglise St-Nicolas de Saumur

Retraite préparatoire à la fête de Noël

Tous les jours de cette semaine, le R. P. Léon, capucin, prêchera, le matin, à 7 h. 1/2, aux jeunes filles ; l'après-midi, à 3 heures, aux dames ; le soir, à 8 heures, à tous les fidèles.

Le mardi et le jeudi soir, le R. P. s'adressera spécialement aux hommes, auxquels la grande nef de l'église sera réservée.

L'hiver

Nous allons bientôt entrer officiellement dans l'hiver, et cependant nous n'avons pas encore eu de grands froids. La température a été, au contraire, jusqu'à présent assez douce ; mais l'humidité, le brouillard et l'absence de soleil sont plus redoutables que le froid, aussi bien pour la santé que pour les biens de la terre.

Réaffermement des passages d'eau

Samedi, à la Préfecture, il a été procédé au réaffermement, pour six années consécutives, à partir du 1^{er} janvier 1895, des passages d'eau établis sur la Loire dans le département de Maine-et-Loire.

Ont été nommés adjudicataires pour les parties situées dans l'arrondissement de Saumur :

1^{er} Lot. — Passage du Port-au-Vin, communes de Montsoreau et Varennes-sous-Montsoreau. M. Meschine, à Montsoreau.

2^e Lot. — Passage de Gauré à Turquant, communes de Varennes-sous-Montsoreau et Turquant. M. Dufresne, à Varennes.

3^e Lot. — Passage des Tuffeaux, communes de Chenehutte-les-Tuffeaux et Saint-Martin-de-la-Place. M. Efray, à Chenehutte-les-Tuffeaux.

4^e Lot. — Passage de Cunault, communes de Saint-Clément-des-Lévées et Trèves-Cunault. Adjudicataire : commune de Saint-Clément.

5^e Lot. — Non adjugé.

Conseil de préfecture

Audience publique du 13 décembre

M. Rabineau, architecte à Saumur, réclame à la commune de Saint-Lambert-des-Lévées le

paiement de ses honoraires pour des projets de restauration de l'église paroissiale.

Après avoir entendu les explications des parties et celles de M^r Richard, avocat du barreau de Saumur, plaidant pour M. Rabineau, le Conseil a mis l'affaire en délibéré et rendra son jugement le 20 décembre.

Primes aux cultivateurs de chanvre

Le ministre de l'agriculture vient de prendre un arrêté fixant le montant de la prime accordée aux cultivateurs de lin et de chanvre, pour 1894, à 72 fr. par hectare.

Monnaie neuve en circulation

Quelques personnes s'étonnent de voir circuler des pièces de 2 francs, de 1 franc ou de 50 centimes qui semblent absolument neuves et qui, cependant, portent un millésime assez ancien. On a parlé, à ce propos, de fausse monnaie. L'explication est plus simple et de nature à rassurer complètement le public. Le retrait des monnaies divisionnaires italiennes ayant amené un certain vide dans la circulation, la Banque de France a puisé à ses réserves métalliques et livré au public des pièces françaises de 2 francs, de 1 franc et de 50 centimes n'ayant subi encore aucun frais, bien que frappées en 1888, 1887 ou même en 1881.

Mouvement judiciaire

Le garde des sceaux a fait signer un mouvement judiciaire nommant :

Substitut du procureur de la République à Nantes, M. Brunet, substitut au Mans ;

Substitut au Mans, M. Demangeat, substitut à Baugé ;

Substitut à Baugé, M. Valladier, juge suppléant à Issoudun.

État Civil de Saumur

NAISSANCES

Le 17 décembre. — Georges-Auguste-Ernest Halbert, quai de Limoges, 61.

Publications de mariage

Louis-Pierre Gauthier, cordonnier (veuf), à Saint-Aubin-de-Luigné (Maine-et-Loire), et Marie-Louise Mabilieu (veuve), cuisinière, à Saumur.

Jean Bazaud, plâtrier, à Nantes, et Laure-Marie Goriau, giletière, à Saumur.

Auguste-Daniel Bertonneau, coiffeur, à Saumur, et Marie-Emilie Ladoze, sans profession, à Loudun.

Anselme-Anatole Cosset, cocher, et Philomène-Marie Gabory, cuisinière, tous deux à Saumur.

DÉCÈS

Le 15 décembre. — Alexandre Jousset, retraité, veuf de Jeanne Chalot, 75 ans 1/2, rue de Poitiers, 21 ; — Clément-Pierre Drouet,

bijoutier, 61 ans 1/2, époux de Marie Fresneau, à l'Hôpital.

Le 17. — Marie Besnard, sans profession, veuve de René Carré, 88 ans, rue Duncan.

— Je n'ai jamais senti mon estomac, ni pendant la digestion, ni à aucun moment de la journée, disait un beau vieillard dont la santé faisait l'admiration de tous. — Parbleu, répondit son médecin, depuis trente ans je lui recommande de manger chaque matin un potage au lait avec du Tapioca Rils.

Pour bien se porter, il faut bien digérer, et pour bien digérer, il est nécessaire de prendre de temps en temps quelques Pilules Suisses. Selon les indications que donne le prospectus qui les accompagne.

UN CADEAU

Tout lecteur ou abonné de l'*Echo Saumurois* qui enverra cette annonce détachée ou la bande du Journal, au Directeur du NOUVEAU MUSICAL, 18, RUE LITTRÉ, à PARIS, recevra à son choix, un bel album de Musique de piano ou un recueil de Musique d'orgue, œuvres nouvelles ; chacun de ces albums est d'une valeur réelle de 7 fr. 50.

Joindre un Mandat poste de 2 fr. pour frais de port et d'emballage.

Société Académique Musicale de France

La Société Académique Musicale de France organise un grand concours de Compositions musicales. Le jury sera composé de MM. J. Massenet, président, E. Gigout et A. Guilmant, vice-présidents, et de MM. Th. Dubois, M. Widor, Th. Sourilas et H. Duvernoy.

Pour recevoir le programme et la liste des récompenses, s'adresser à M. J. Duthilt, directeur, 18, rue Littré, à Paris.

Théâtre de Saumur

Bureaux, 7 h. 1/4 — Rideau, 7 h. 3/4
Direction A. GIRAUD

Lundi 17 Décembre
Les Cloches de Corneville

Opéra-Comique en 4 actes, musique de ROBERT PLANQUETTE

MAITRE PATELIN

Opéra-comique en 1 acte, musique de F. BAZIN

LIBRAIRIE JAVAUD

Saumur, 3, rue St-Jean

Ouverture des Magasins d'Etrennes

Grand Choix d'Objets d'Art et de Fantaisie en faïence, porcelaine, Maroquinerie et Tabletterie.

Articles de Chine et du Japon

Assortiments des BEAUX OUVRAGES parus des premiers Editeurs de Paris, ainsi qu'un choix de PAROISSIENS, de MISSELS de Luxe et d'OBJETS DE PIÉTÉ.

Jolie collection pour CHRISTMAS, ainsi que de GRAVURES pour Etrennes. — Belle PATERIE DE LUXE et FOURNITURES DE BUREAUX.

M. JAVAUD engage les habitants de Saumur à venir visiter ses Magasins où ils trouveront tous ces articles à un prix d'un bon marché exceptionnel.

M. Léon FRESCO, Chirurgien-Dentiste.

N° 1, rue Beaurepaire, Saumur.

Consultations du 1^{er} au 15 de chaque mois. Nouvelle application du plombage Bayard aux dents les plus cariées, garantissant la mastication indéfiniment.

Prix : 3 francs, soins compris

EXTRACTION DE DENTS GRATIS

DÉJEUNER DES DAMES

Pour remplacer le chocolat ou le café au lait, dont les effets débilitants sont si nuisibles à la santé des dames, nombre de médecins ordonnent le véritable Racabout de DELANGRENIER, aliment très agréable et très nutritif, qu'ils prescrivent déjà aux enfants, aux anémiques, en un mot à tous ceux qui ont besoin de fortifiants. Dépôt dans chaque ville. (Se défier des Contrefaçons.)

Le Gérant, L. DELAUNAY.

l'*Alcyone* voguait vers la mer libre. Une femme, assise à son chevet, lui prodiguait les soins les plus touchants.

— Où suis-je ? demanda-t-elle anxieuse.

La garde malade lui imposa silence tout d'abord.

La jeune femme se crut internée dans quelque hôpital où on l'aurait recueillie à la suite de sa tentative de suicide. Car la mémoire lui était revenue.

Elle s'enferma quelques instants dans un mutisme farouche. Puis elle se décida à renouveler sa question.

La garde-malade ne répondit que par signes.

Alors Jeanne se redressa, sauta hors de la couche, et, fiévreusement, courut ouvrir le sabord de la cabine.

Elle vit la mer.

Elle entendit le sifflement de l'hélice trouant l'eau.

Un instant sa tête vacilla ; elle se demanda si elle n'habitait pas déjà la région des songes éternels, si la mort elle-même n'était pas une illusion.

Peu à peu la surexcitation s'apaisa.

Les vêtements qu'elle portait la veille, au moment de sa tentative, reposaient près d'elle,

sur une chaise. Elle les palpa ; ils n'étaient ni humides ni détrempés.

Elle n'était donc pas tombée dans la Tamise ; elle s'était évanouie au moment de la chute. Et voilà qu'elle éprouvait la vague réminiscence d'un corps dur qu'elle avait heurté en tombant.

Alors, elle se rhabilla à la hâte, empressée de savoir à quel miracle elle devait d'être encore de ce monde.

Elle regardait la femme qui la veillait.

Cette femme était muette. Elle avait une douce figure placide qui n'annonçait que de bonnes intentions. Jeanne fut encouragée par son sourire.

— Où suis-je ! — demanda-t-elle une fois encore.

La gardienne se leva et lui fit signe de la suivre. Hésitante, la pauvre désespérée s'engagea avec son guide dans la cursive, traversa la salle à manger du bateau, et pénétra dans le salon.

Deux hommes attendaient là.

A l'entrée de la jeune femme, l'un d'eux quitta la pièce. L'autre, pâle, ému, se leva.

Tout à coup, Jeanne l'aperçut en pleine lumière. Elle le reconnut.

— Louis ! s'écria-t-elle en joignant les mains.

Il s'avança vers elle, et, d'une voix profonde, il dit :

— Jeanne, il y a six ans que je vous aime. Vous étiez une enfant d'abord. Plus tard, vous m'avez refusé le bonheur. Je ne veux que le vôtre et ne vous demande rien. Surtout, je repousse votre reconnaissance. Tout ce qui est à moi vous appartient. Disposez-en.

Elle s'était voilée la face. Elle pleurait.

Doucement il écarta les doigts qui couvraient le charmant visage.

— Allons ! enfant, — l'heure des larmes est passée. Peut-être est-ce la joie qui naît pour vous. Vous êtes la bienvenue à bord de l'*Alcyone*. Régniez-y en souveraine. Tous seront heureux de vous obéir.

Elle s'enhardit à le considérer.

Louis Rimbault était dans la force de l'âge. Il avait trente-huit ans. A peine majeur, il avait possédé toute sa fortune, — une fortune énorme. Alors, il s'était fait libre, citoyen du monde, sans cesser d'être Français. La guerre devait le ramener aux jours d'épreuves de la patrie, dans les rangs des défenseurs du sol natal. Il devait servir, en effet, simple fusilier marin, sous les ordres de son ami Kerdistel, alors démissionnaire avec le grade de capitaine de frégate, conquis à trente-six ans.

(A suivre.)

Le système de vendre tout
Bon Marché et entièrement
de confiance est absolu dans
les Magasins de la Glaneuse

A LA GLANEUSE

MAISON E. SABATIER

18 & 20, Rue d'Orléans, SAUMUR

Les Magasins de la Glaneuse
échangent ou remboursent
toute marchandise qui a
cessé de plaire.

ETRENNES

Fourrures, Manchons, Boas cols et colliers, Plumes, etc., Foulards, Cravates,
Mouchoirs, Taies d'oreiller, Eventails, Mantilles et Echarpes de dentelle, Jupons, etc., etc., etc.
Coupes et Coupons de Tissus noirs et couleurs pour ROBES; prix spéciaux pour Œuvre de Bienfaisance.

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES

EPICERIE CENTRALE

P. ANDRIEU, 28, Rue Saint-Jean, Saumur

ARTICLES pour NOEL

Fantaisies, Sucre Conserve, Sabots Guillochés, Arbres de Noël, etc., etc.
Pâtés de Foies gras truffés, depuis 1 fr. 75 la terrine.

VINS FINS. — Champagne, Grands
Mousseux, Liqueurs de marque.

DESSERT
PATISSERIE

ÉTRENNES — 1895

Des Calendriers sont offerts à tout Acheteur

HAUTE NOUVEAUTÉ Pour Etrennes

Boîtes, Coffrets riches, Vannerie fine, Sacs satin, Porcelaine
de luxe, Confiserie, Marrons glacés, Bonbons de chocolat, Fruits glacés.

NOTA. — Tous nos Bonbons sont de qualité extra. — Les Sacs ne portent aucun nom,
sont très coquets, et ne sont pas facturés.

MAISON DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Etudes de M^e BRAC et de M^e
LE BARON, notaires à Saumur.

A VENDRE AUX ENCHÈRES

SANS ATTRIBUTION DE QUALITÉ
En vertu d'une ordonnance de M. le
Président du Tribunal civil de
Saumur,

Le Samedi 22 Décembre 1894, à
à une heure,

En l'étude de M^e BRAC, notaire à
Saumur,

Le Fonds de Commerce de Marchand
de Bois

Exploité à Saumur par feu
M. Alphonse Chatain,

Comprenant la clientèle et le
droit aux baux, sur la mise à prix
de 4,000 francs;

Le matériel en charrette, che-
vaux, voitures, harnais;

Et les marchandises en bois et
charbon se trouvant dans les ma-
gasins de Saumur, et les bois de
Génèrie, commune de la Pellerine,
suivant état estimatif.

Faculté pour l'acquéreur de
prendre à bail la maison de Sau-
mur, rue Saint-Nicolas.

S'adresser, pour tous rensei-
gnements, aux notaires, et à M.
HENRY PELOU, administrateur pro-
visoire de la succession, à Saumur,
rue du Marché-Noir.

Carottes Fourragères

A VENDRE

S'adresser à M. LOYEAU, proprié-
taire, rue des Moulins, Saumur.

A CÉDER

CAFÉ du Théâtre

LONG BAIL

S'ADRESSER AU CAFÉ, PLACE
DE LA BILANGE, 6, SAUMUR.

ON DEMANDE un jeune garçon
de 13 à 14 ans. Donner bonnes
références.

S'adresser au bureau du journal.

ÉPICERIE NOUVELLE EXPOSITION

d'Articles Jour de Noël et Jour de l'An, Confiserie, Champagnes
LIQUEURS DE MARQUES

Fondants fins, le 1/2 kilo, depuis 1 fr 20
Prâlines, — — — — — 0 - 90
Pâtés de foies gras Deschandeliers, depuis 1 - 65

CADEAUX : Il est offert un billet de Tombola à tout acheteur de
UN FRANC de Confiserie ou Liqueurs.

GROS LOT : Une superbe *POUPÉE* mécanique.

- | | |
|--|--------------------------------------|
| 1. lot. Un objet d'Etrennes. | 10. lot. Un litre Elixir. |
| 2. - Une terrine foies gras. | 11. - Un litre Mendar. |
| 3. - Une bouteille exquis Guignolet. | 12. - Un sac chocolat surfin |
| 4. - Une bolt-boudoir. | 13. - Un sucre de pommes. |
| 5. - Un sac marrons glacés. | 14. - Une bouteille Champagne. |
| 6. - Une caisse mandarin s. | 15. - Un exquis Guignolet. |
| 7. - Une boîte biscuits Champagne. | 16. - Un litre d'eau-de-vie de marc. |
| 8. - Une bouteille vin de Turquie. | 17. - Un sac fondants surfins. |
| 9. - Une boîte Madeleines de Commercy. | 18. - Un litre liqueur. |

CARTES DE VISITE DE L'Imprimerie Paul Godet

SAUMUR — Place du Marché-Noir — SAUMUR

Choisir un numéro à gauche de la Carte et écrire très lisiblement les NOMS.	78	Jablon de Courcelles	Modèles pris dans le Spécimen de l'imprimerie qui en contient un grand choix 1 fr 50, 2 fr & 2 fr 50 suivant qualité de Carton
	32	GOISLARD-HARDOUIN	
	65	Mademoiselle Claire Boisanger	
	37	FREDERIC DAVIGNON	
	70	Alexandre Severejns	
	49	M ^e & M ^{me} EMILE BLANDINIÈRE	
	58	Marcel Dehouve	
	34	MADAME LEON DESTOURNELLES	
33	Général K'Hotte		

Gravure sur pierre, 3 fr. et 3 fr. 50. — Gravure sur cuivre, 4 francs ;
avec Plaque fournie par le Client, 3 fr.
ENVELOPPES pour Cartes : 0.50 — 0.75 — 0.90

Saumur, imprimerie Paul Godet.

ÉTRENNES 1895

ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT FILS

Exposition des dernières créations

De Coffrets Bonbonnières laques, porcelaine, Vannerie fine, Carton-
nages de luxe sans adresse, Bonbons de chocolats, Fondants, Dragées,
Prâlines, Marrons glacés et Fruits confits.

NOTA. — Tous ces produits proviennent des Fabriques réputées pour vendre ce qu'il y
a de meilleur. Bon Marché sans précédent.

ARTICLES POUR ARBRES DE NOEL
Crèches, Jésus, Rois Mages, Bûches, Sabots en chocolat et en sucre,
Grande variété d'Objets de Fantaisie.

Un Billet de Tombola à tout acheteur de Bonbons ou Liqueurs, donnant droit
à gagner : 1^{er} lot, une magnifique *POUPÉE* mécanique, avec boîte à musique;
2^e lot, un *LAPIN* mécanique; 3^e lot, une *CORBELLE* produits du pays.

Vins Mousseux, Liqueurs ordinaires et grandes marques, Biscuits variés,
Pâtés de foies gras Henry, de Strasbourg; Hafner,
Deschandeliers, de Ruffec.

GROS — CONFISEUR FABRICANT — DÉTAIL
Ancienne Maison MÈNIER, TROUVÉ, HARDY

A. BOURDOIS, SUCC^R

20, r. St-Jean, et 11, rue Cour-St-Jean — Usine à vapeur, 9, r. Cour-St-Jean, à Saumur

Fabrique de Marrons glacés, à la vanille, le 1/2 kil, 2 50; double vanille, 3 f.
Bonbons, Petits Fours, Fantaisies chocolat, Dragées, Prâlines et Fondants

Fantaisies pour Etrennes et Noël. Actuellement exposition.

Tous nos articles étant de notre fabrication, nous en garantissons la fraîcheur.

Quant aux prix et qualités, n'ayant pas d'intermédiaire, nous vendons
meilleur marché et de qualité supérieure à tout ce qui est vendu dans
les épiceries.

Toutes nos Boîtes et Sacs sont marqués au nom de la maison.

Nous vendons poids net, boîtes en plus, où brut pour net, selon le désir
des clients.

VITICULTURE

Entreprise de Reconstitution du Vignoble à l'aide de
Plants Américains appropriés aux différents sols.

REPRISE GARANTIE

Greffes à la main, sur place et sur table

Défoncement à la vapeur et au treuil à manège. — PRIX MODÉRÉS

FALLOUX FRÈRES, A BROSSAY

Par MONTREUIL-BELLAY (Maine-et-Loire)

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,

Hôtel-de-Ville de Saumur

1894

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIRE,